



PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

# Le contentieux administratif de la détention

Comprendre et maîtriser les procédures

## Objectif

Le contentieux administratif pénitentiaire s'est considérablement développé depuis l'arrêt Marie (CE, Ass., 17 févr. 1995), qui a ouvert le contrôle du juge administratif aux sanctions disciplinaires des détenus. Son champ s'est progressivement étendu aux décisions d'affectation, de transfert, d'isolement, ainsi qu'aux conditions de détention et à la responsabilité de l'administration pénitentiaire. Il couvre désormais l'ensemble des aspects de la vie carcérale. Face à la coexistence des ordres administratif et judiciaire, l'avocat doit identifier rapidement la voie de recours la plus efficace et l'opportunité d'un référé. Cette formation présente les principaux recours devant le juge administratif et leur articulation au service de la stratégie de défense.

## Thèmes abordés

Décisions pénitentiaires susceptibles de recours ; isolement ; quartier disciplinaire ; rotation de sécurité ; travail en prison ; commission de discipline ; conditions de détention indignes ; régime différencié ; responsabilité de l'administration pénitentiaire ; secteur « portes fermées » ; fouilles corporelles intégrales répétées.

## Programme détaillé

14h00 - 14h05

### Introduction

14h05 - 16h00

### I. La compétence du juge administratif en matière pénitentiaire

- La répartition des compétences entre juge administratif et juge judiciaire
- Les décisions pénitentiaires susceptibles de recours devant le juge administratif
- Les droits fondamentaux des personnes détenues opposables à l'administration

16h00 - 17h30

### II. Choisir la bonne voie de recours et l'action indemnitaire

- Le référé-liberté (L. 521-2 CJA)

- Le référé-suspension (L. 521-1 CJA)
- Le recours pour excès de pouvoir contre les décisions pénitentiaires
- L'action indemnitaire

17h30 - 18h00

### III. Atelier : construire la stratégie contentieuse

- Cas pratique n°1
- Cas pratique n°2

18h00

### Fin de la formation



Conférence animée par

**Pierre-Yves Nauleau**

Avocat et chargé d'enseignement  
Université de Sorbonne Paris Nord

Tarif : 430 €



Date

**14 octobre 2026**  
(14h00 - 18h00 en direct)



Durée

**6 heures \***

\* 4 heures de webconférence  
en direct + 2 heures facultatives  
de validation des acquis à réaliser



Public

**Avocats, Juristes**



Niveau 3

**Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés**



Lieu

**Paris ou à distance**

**Qualiopi**

processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

# Le contentieux administratif de la détention

Comprendre et maîtriser les procédures

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
presentielles@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

Date : **le 14 octobre 2026 de 14h00 à 18h00**

Je choisis de suivre la formation :  **à distance** en visio via *Pro-Barreau Live*  
 **en présentiel** : 3 rue de Nesle 75006 Paris

J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau

J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP

J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

